

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

LE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 11 août.

Le gouvernement et ses amis commencent évidemment à s'impatienter de la longueur et des incidents du Congrès. D'après les nouvelles qui m'arrivent à l'instant de Versailles, le rapporteur de la commission, le terrible Gerville Réache, veut désormais que l'on applique la question préalable à tout amendement, sans discours. Aura-t-on au moins le Congrès? Tout est là. M. Le Royer demande que tout vote soit suivi de pointage; ce qui ne manquera pas de prendre encore du temps au Congrès. Cette procédure ne sera, bien entendu, que dans les votes intéressants la question constitutionnelle, c'est-à-dire le projet de gouvernement, les amendements qu'on y propose ou toute motion relative à un article du pacte de 1875.

Depuis quelques jours les feuilles ministérielles ne ménagent point les aigreurs ni les critiques à M. Le Royer. Le président du Sénat a pour eux le tort de n'être pas tout à fait docile aux signaux de M. Jules Ferry. On ne lui pardonne pas notamment d'avoir, dans la question du quorum, pris parti pour le règlement et l'équité contre les prétentions ministérielles. On ne peut pourtant pas, pour faire plaisir à messieurs les opportunistes, changer des textes de lois et de règlements, et, en somme, M. Le Royer fait ce qu'il peut dans la limite de ses attributions pour servir les projets du ministère.

La presse dévouée au gouvernement a pris avec une grande affectation de désinvolture la décision présidentielle à propos du quorum. Tout en attaquant M. Le Royer qui pour elle est responsable du résultat, elle a déclaré que le cabinet n'était point en peine de trouver au moment voulu le quorum nécessaire. C'est pure bravade, car divers membres du centre gauche dissident et de la droite—groupes où le ministère n'a pas d'amis—ont voté contre l'amendement Schöcherer et ont ainsi contribué à fournir l'appoint des 420 votants qui ont rejeté l'amendement par la question préalable. Il n'est donc pas sûr que le ministère retrouve cette majorité là quand il faudra repousser les amendements qui toucheraient à la question constitutionnelle.

Les aventures corses de M. Arène ne sont pas finies. Il y a quelques jours, la Nouvelle Presse publiait le texte d'une dépêche adressée par le préfet de la Corse, M. André, dit de Trémontels, à M. Arène, et qui établit qu'il y a entre le dit préfet et le député des rapports assez intimes. C'est M. Judet, toujours M. Judet qui jouait ce nouveau tour à son ami Arène. De rechef, M. Arène se fâche; il demande une enquête à M. Coehery sur la trahison de ses employés. Et pour attendre le résultat de l'enquête, il publie aujourd'hui dans le Matin une violente philippique contre M. Judet et contre M. Granet, directeur de la France et député. Ces messieurs sont positivement traités comme les derniers

des derniers par M. Arène, qui les appelle "escarpes, chenapans" et autre chose. De plus, M. Arène rappelle que M. Granet a été autrefois haut fonctionnaire dans l'administration opportuniste, qu'il a de nombreux parents dans les services publics et qu'il a beaucoup, pour lui-même et sa famille, qu'on a nommé M. Arène et d'autres députés opportunistes. Tout cela est très peu fraternel et je suppose que MM. Granet et Judet ne seront pas embarrassés pour répondre à M. Arène. Mais il n'est pas mauvais de constater que si M. Arène se plaint de voir publier une dépêche à lui, ses adversaires se plaignent depuis longtemps de voir leurs dépêches et leurs lettres interceptées par l'administration.

Hier, a eu lieu à la Châtre l'érection de la statue de George Sand. Cela a été, paraît-il, une fête pour le monde des boulevards et de la libre-pensée. Le Figaro, le Moniteur universel et autres feuilles de la "conservation-borne" ont des colonnes sur un aussi grave événement. Victor Hugo, retenu au logis par sa majesté et son âge a envoyé un ambassadeur et une lettre de glorification. M. Houssaye (Arsène) a lu un discours au nom de la Société des Gens de lettres. Bref, c'est de l'encens et non du sucre qu'on a brûlé autour des "œuvres" de la truaude de lettres qui fit un si triste usage du talent que le ciel lui avait donné. Ce qu'il y a de comique, c'est qu'au lieu d'ériger la statue à Nohant même, on l'a dressée à la Châtre c'est-à-dire dans cette sous-préfecture que George Sand détestait parce que, malgré son renom littéraire, elle n'y avait pas échappé à certains témoignages de la juste estime qu'elle inspirait à ses compatriotes.

Lettre de Rome

Le prochain consistoire—Les crimes du gouvernement italien.—Réaction des catholiques.—Les aumônes du Saint-Père.

Rome, 10 août.

Le prochain consistoire de septembre sera encore plus important qu'on ne l'avait cru d'abord. Outre les quatre prélats secrétaires des grandes Congrégations Romaines, destinés à recevoir les honneurs de la pourpre, savoir Mgr Gori, secrétaire de la Congrégation consistoriale; Mgr Laurenti, assesseur du Saint Office; Mgr Masotti, secrétaire de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers; et Mgr Verga, secrétaire de la S. Congrégation du Concile, Sa Sainteté a résolu de créer cardinaux LL. GG. Mgr Ganglbauer, archevêque de Vienne; Mgr Gonzales et Dias Tunon, archevêque de Séville, Mgr Celestia, archevêque de Palerme, et Mgr Guillaume Massaia, de l'Ordre des Franciscains, archevêque de Stauropolis, qui, pendant plus de quarante ans, a exercé l'apostolat au pays des Gallas. L'humble Franciscain, dédié désormais à la vie la plus retirée et occupé à écrire l'histoire des missions qu'il a fondées en Afrique, aurait voulu refuser les honneurs de la pourpre, mais l'obéissance, plus puissante encore que

l'humilité personnelle, l'a porté à se rendre au désir formel du Souverain Pontife. Un autre des nouveaux cardinaux, Mgr l'archevêque de Séville appartient à l'ordre des dominicains qui est déjà représenté dans le Sacré-Collège par l'éminentissime Zigliara; de même l'ordre des bénédictins, auquel appartiennent leurs éminentissimes cardinaux Pitra et Sanfelice, archevêque de Naples, va fournir deux des nouveaux princes de l'Eglise, NN. SS. les archevêques de Vienne et de Palerme. Ainsi, pendant que la Révolution persécute de plus en plus les Ordres religieux, le Souverain-Pontife se plaît à les exalter dans la personne de leurs membres les plus illustres. Je puis ajouter à ce propos que la Compagnie de Jésus est représentée dans le Sacré-Collège par S. Em. Jean Baptiste Franzelin; l'Ordre des Augustins, par S. Em. Thomas Martinelli; celui des Mineurs conventuels, par S. Em. Antoine Panbianco; la Congrégation des Oblats de Marie, par S. Em. Joseph-Hippolyte Guibert, et celle de l'Oratoire, par S. Em. Jean-Henri Newman.

Il peut se faire aussi, d'après des bruits suffisamment fondés, qu'avant le consistoire de septembre le Souverain-Pontife fasse connaître son intention de conférer également les honneurs de la pourpre aux archevêques de Bologne et de Malines, de telle sorte qu'il ne resterait que quelques chapeaux vacants pour le plenum du Sacré-Collège. Ces places vacantes devaient être occupées par des archevêques de France, et des négociations avaient même déjà commencé dans ce but; mais, avant de les mener à terme, le Saint-Siège a exigé, entre autres réparations, que le traitement assigné aux princes de l'Eglise fût rétabli par le gouvernement de la République française. Celui-ci, hélas! à autre chose à faire que de s'occuper de l'honneur de la nation très chrétienne. L'immoralité du divorce érigée en loi, les suppressions des traitements multipliées de jour en jour, la guerre à l'enseignement chrétien, voilà ce qui l'occupe. Aussi faut-il s'attendre à ce que non seulement la pourpre cardinale ne soit pas accordée à la demande de ce gouvernement persécuteur, mais aussi à ce que, dans le prochain consistoire ou dans quelque autre occasion réputée opportune, le Souverain-Pontife élève de nouveau la voix pour revendiquer les droits de l'Eglise si indignement foulés aux pieds.

Un autre gouvernement qui s'attire la réprobation du Saint-Siège et de tous les catholiques, c'est celui qui a fait de Rome la capitale de la Révolution et du Pape un hôte des nouveaux maîtres, comme le disait insolemment le Diritto il y a quelques jours, c'est-à-dire en réalité un captif à la merci des plus perfides géoliers.

Jetant un défi au monde civilisé et malgré les protestations aussi fermes que fondées des catholiques et de tous les honnêtes gens, voici que le gouvernement italien va procéder

à la vente des biens immobiliers de la Propagande. Les enchères publiques commenceront le 18 de ce mois, et l'on verra des juifs, des sordides spéculateurs, des ennemis jurés du nom chrétien se disputer les lambeaux de ce magnifique patrimoine que la munificence des Papes et la générosité des fidèles de tous les pays avaient constitué pour propager au loin la vérité catholique et la vraie civilisation!

A ce crime sans nom, les organes révolutionnaires voudraient en ajouter d'autres. La Riforma, organe de l'ex-ministre Crispi demande la laïcisation complète de l'école. Ce journal, digne émule des pires feuilles de la démagogie, dénonce les prêtres comme "les ennemis de tout progrès," et réclame l'abolition définitive du catéchisme.

Une autre feuille libérale relativement moins violente, la Rassegna, a le bon sens de répondre à la Riforma que cela n'est pas possible en Italie "où l'antique foi a jeté de profondes racines."

On le voit bien, d'ailleurs, à la réaction salitaire que les catholiques italiens opposent aux actes impies et aux desseins pervers des révolutionnaires. Sur tous les terrains où il leur est permis de lutter, les catholiques affinent vaillamment leur esprit d'action et de discipline. C'est ainsi qu'ils ont triomphé dernièrement aux élections administratives jusque dans plusieurs villes des plus importantes de la Péninsule comme vous l'annonçait mes correspondances précédentes. Ils viennent de rapporter un succès analogue et des plus complets aux élections municipales de Bergame.

De même la jeunesse catholique s'organise, surtout dans les Universités, en Associations réparatrices et charitables. Des Cercles universitaires affiliés au Cercle romain de Saint-Pierre ont été fondés naguère à Naples, à Turin, à Bologne, à Pise. Il s'en est fondé un autre tout récemment à Milan, la capitale morale de l'Italie, et les difficultés qu'il a fallu vaincre pour cela n'ont pas plus effrayé la jeunesse catholique de Milan que celle des autres villes où, malgré des désordres des menaces, des embûches de toutes sortes, les Cercles universitaires ont été constitués et fonctionnent à merveille.

Les menaces n'ont pas effrayé non plus les vaillants catholiques du diocèse de Turin qui, dimanche dernier, avaient accompagné à Verceil leur éminent archevêque le cardinal Alimonda, pour l'inauguration d'un monument religieux en l'honneur de l'immortel Jean Gersen, auteur de l'imitation de Jésus-Christ. Là, à l'arrivée du cardinal, quelques misérables ont essayé de troubler par des cris et des sifflets le bon ordre de la fête. Mais les vivats et les acclamations enthousiastes des catholiques ont bientôt étouffé les cris hostiles, si bien que la police a dû intervenir pour disperser les perturbateurs.

L'inépuisable charité du Souverain Pontife vient de se manifester de nouveau à l'occasion de la prochaine fête de son patron, saint Joachim. Sur l'ordre de Léon XIII, l'aumônier apostolique va distribuer 100 lits neufs et complets à autant de familles indigentes.

L'Osservatore Romano dément aujourd'hui la prétendue conversation que le correspondant du Hamburger Correspondent aurait eue avec le ministre de Prusse près le Saint-Siège, M. de Schläzer, conversation dans laquelle on attribuait au ministre les termes les moins respectueux sur les prélats qui jouissent de la confiance du Saint-Père. Il est à remarquer que pour publier le récit de cette prétendue conversation, la feuille hambourgeoise a attendu juste le moment où M. de Schläzer venait de quitter Rome, en congé ordinaire. Le démenti de l'Osservatore Romano est fondé sur des lettres de M. de Schläzer lui-même, arrivées récemment à Rome. Ainsi, l'incident imaginaire que des organes libéraux avaient ici même grossi à plaisir, pour entraver la suite des négociations entre la Prusse et le Saint-Siège retourne à la confusion de ceux qui l'ont inventé.

La triste analogie que je vous ai signalée plus haut entre les actes du gouvernement de la République française et ceux du gouvernement italien ne peut manquer d'influencer les tendances politiques, des deux côtés des Alpes. Nos italianismes commencent à se lasser de la froideur de leurs amis de Berlin et de Vienne, et ils appréhendent que le mouvement conservateur, qui s'accroît de jour en jour sous l'impulsion des gouvernements d'Allemagne et d'Autriche, ne finisse par isoler l'Italie révolutionnaire. Au Quirinal, on a vu d'un œil jaloux la nouvelle entrevue d'Ischl et, non-seulement les organes de l'opposition, tels que la Riforma, aussi ceux qui portent la livrée officieuse, tels que l'Italie reconnaissent d'un commun accord que "les rapports du gouvernement italien avec les deux empires ne sont pas semblables aux rapports que ces deux empires ont entre eux." De là, certaines tentatives, certains indices de rapprochement vis-à-vis du gouvernement français dont, je le répète, l'analogie de tendances avec les libéraux italiens semble destinée à favoriser le rapprochement en question pour préparer aux deux pays de nouvelles épreuves d'où jaillira cependant, s'il plaît à Dieu, le salut désiré.

La déclaration

On lit dans l'Univers: Divers journaux, notamment le Temps et le XIXe Siècle, s'amusaient à représenter l'Univers comme l'organe des intransigeants du parti royaliste. L'Univers est et restera sur le terrain catholique. Il affirme, avec la Déclaration, que "l'on se fera une dangereuse illusion en attachant le salut de la patrie à la seule solution de la question dynastique."

En conséquence, il pousse, comme la déclaration, à la formation d'une "ligue catholique" établissant le pouvoir "sur la base inébranlable des enseignements de l'Eglise."

Il n'y a pas là d'intransigeance royaliste ou légitimiste. Aucun sentiment hostile au comte de Paris n'a dicté ce programme. Il n'y trouve rien qu'il ne puisse ou ne doive accepter.

La déclaration est l'affirmation très nette des droits de Dieu d'abord, et ensuite de l'obligation où sont les gouvernements de les reconnaître. L'Univers a toujours pensé et parlé de la sorte. Toujours il a voulu le pouvoir chrétien, ce pouvoir que promettait le comte de Chambord et dont le Syllabus, les encyclopiques de Grégoire XVI ont tracé les grandes lignes, sans rien méconnaître de ce qu'exigent les besoins et les misères du temps présent.

Que les débats actuels tournent selon nos vœux, et il en sortira un parti catholique fortifié, agrandi, rappelant le parti catholique belge, lequel sert le roi avec un irréprochable loyalisme, mais veut avant tout servir Dieu,—ce qui reste le meilleur et même le seul moyen de bien servir le pays.

Si Monsieur le comte de Paris ne comprend pas cela, s'il préfère suivre les voies où le poussent les habiles politiques dont M. Thiers s'est joué et qui ont perdu M. de Mac-Mahon, il aura, tout au plus, en cas de succès, le zèle de ce dernier. Nous lui souhaitons mieux.

EUGENE VEUILLOT.

L'eau comme boisson des animaux

L'eau chaude (en breuvages) est utile aux bêtes laitières, aux bêtes d'engraissement et aux pores, mais pas aux chevaux, aux bêtes de trait et aux moutons. Elle exerce une action relâchante sur les organes de la digestion, et elle diminue l'énergie vitale des animaux.

Il est bon de retarder la présentation de l'eau après la consommation du fourrage flatueux ou de grains trempés et gorgés d'eau. On la défendra aussi aux animaux quand et aussi longtemps qu'ils sont fortement échauffés par un travail ou des mouvements excessifs.

La consommation de l'eau par les animaux ne peut être réduite d'une façon prolongée sans qu'il en résulte des dangers plus ou moins sérieux pour leur santé. Le mouton est comme on sait, le moins sensible à une semblable limitation de sa ration d'eau, aussi des bergers, imbus de préjugés, ne donnent-ils souvent pas à boire pendant le temps du pâturage. C'est là un usage cruel et douloureux pour les animaux; il est de plus irrrationnel ainsi que le prouve cette circonstance que, partout où l'occasion de se désaltérer leur est offerte, les animaux en profitent, fût-ce une eau nuisible de mares, de fossés ou de borbrières. Il serait bien plus simple de leur offrir à volonté, avant leur sortie, de l'eau saine et pure.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 30 Août 1884—No 78

Roger Bontemps

HISTOIRE D'UN NOTAIRE ET D'UNE TONNE DE POUDRE D'OR.

(Suite)

—Je la connais! s'écria Naranja. J'y ai été. Et quel drôle de petit hôtel! Robert t'a-t-il dit comme il m'aime? —M. de Mornaix était déguisé. Il portait la défroque déguenillée d'un pauvre Irlandais. Il m'a demandé l'aumône et m'a dit: "Anhita con-nait le cri de l'oiseau-rieur. Nous serons-là toujours. Si vous aviez besoin de nous, chantez votre chanson de Bretagne, l'oiseau-rieur vous répondra." —Ah! fit Anhita pensive. Qu'il est grand, n'est-ce pas? —Il a le regard d'un maître. —C'est cela! d'un maître. Il fait tout ce que je veux. Et les autres, les as-tu vus? —J'ai vu Roger trois fois, mais de loin. J'ai vu un homme au visage brun, sombre, résolu... —Mon frère Miguel! —Et un garçon à la mine éveillé

qui joua un tour burlesque au maître de l'oiseau-Jaune.

—Grelot! mon ami Grelot! Un diable! Et si bon! Ah! s'ils sont ainsi autour de nous, tu verras qu'il nous délivreront!

—Que Dieu t'entende, petite sœur! Je suis venue pour cela, et je suis prête à tout!

Anhita prit la main pour la porter à ses lèvres.

—A moins, dit-elle avec un tremblement dans la voix, que je n'aie gagné le malheur à toujours dans cette boîte qui appartient aux morts!

Il se faisait un grand mouvement au dehors. Le vent frais chassait les derniers nuages. Les torches allaient et venaient, les voix appelaient et se répandaient. Des hommes passaient chargés de pelles et de pioches; les chevaux hennissaient dans la tente-écurie.

—C'est la chasse à l'or, dit Anhita. Après les grandes ondées, les paillettes brillent mieux dans les sables, surtout à la lueur des lanternes ou des torches. As-tu oui parler de la tonne?

—Certes. L'ont-ils trouvée?

—Non. Sans Jonathan, j'aurais déjà subi la torture, comme le pauvre nègre, à fond de cale du Saint-Jean-Baptiste.

—Et la torture t'aurait-elle fait parler?

Nannette, dès qu'elle eût posé cette question, s'en repentait; car elle sentit les mains de Naranja qui se glaciaient dans les siennes.

—Je n'ai pas peur de mourir, balbutia celle-ci, je veux que mon bien-aimé comte rachète le château de ses aïeux... mais la torture!

Elle frissonna de la tête aux pieds. —Le corps de nègre s'était qu'une plaie! ajouta-t-elle en cachant son visage sous ses couvertures. Ah! j'ai pensé bien souvent que je n'aurais pas dû me coucher sur ce lit qui est aux morts!

Puis, distraite soudain et se levant sur son séant.

—Jonathan est-il parmi ceux qui s'apprêtent? demanda-t-elle.

Nannette plongea un regard au dehors par chacune des deux croisées.

—Non, dit-elle, je ne le vois pas. —Que je te dise, reprit Naranja. La torture n'aurait rien fait, mais je n'y aurais peut-être pas eu beaucoup de mérite. De loin, je croyais savoir J'avais appris par cœur un plan, un itinéraire, une leçon. Les choses qu'on apprend par cœur s'oublient. Peut-être me souviendrais-je, si j'avais la carte du pauvre nègre sous les yeux; mais sans la carte, je n'ai rien dans la mémoire, sinon des choses inutiles et confuses. J'entends parfois, quand nous sommes en route un nom de lieu qui m'est connu, mais je ne saurais dire dans quel ordre

ces lieux se placent et les détails de la piste m'échappent.

—Entièrement? interrogea Nannette.

—Entièrement... sauf un seul!

Elle eut un frémissement et rapprocha l'oreille de Nannon de ses lèvres.

—La tonne est cachée, dit-elle si bas que sa compagne eut peine à l'entendre, au centre d'une clairière au pied de trois grands gommiers morts.

Nannon tressaillit et son regard se porta malgré elle vers la fenêtre du sud.

Du lit où elle était, elle pouvait voir un groupe d'aventuriers abreuvant leurs chevaux tout scellés à la pointe la plus méridionale du coveck.

La lueur de leurs torches éclairait vivement le tertre de gazon et la partie inférieure des deux gommiers, dont le sommet perdait dans la nuit.

Un troisième tronç était couché dans l'herbe.

—Ces gommiers morts, dit-elle, sont un des traits, distinctifs du pays. On en rencontre partout.

—J'ai entendu la sentinelle qui armait son revolver.

—Au souper! crièrent plusieurs voix au dehors. Maître Jonathan donne douze pintes de sherry pour qu'on boive au succès de l'entreprise.

—Et tu as dit, murmura Naranja, que ta chanson bretonne appellerait la réponse de l'oiseau-moqueur?

—S'ils sont là près de nous?

—Les crois-tu près de nous?

—J'en suis sûre.

L'une des tentes s'éclaira vivement. Toutes les torches y étaient réunies, et l'on voyait, détachés en silhouette, tous les chevaux piqués à l'entour. Les deux jeunes filles restèrent un instant silencieuses, comme si elles eussent hésité à se communiquer leurs pensées.

—Parle-moi, je t'en prie, dit Anhita la première. Mon front me brûle...

—Il ne faut pas concevoir d'espérances trop hâtives, petite sœur.

—Parle-moi; j'ai besoin qu'on empêche ma pauvre tête de se perdre. Si demain nous allions nous éveiller heureux et libres?

—Te sens-tu assez forte pour monter à cheval, Naranja? demanda tout à coup Nannette.

—Oui; assez forte pour faire cent lieues à cheval si mes deux mains sont nouées sur sa poitrine. Mais parle-moi; il n'est pas l'heure; raconte-moi ton voyage.

—Ce ne sera pas long. Ton médecin Bernard et ton prétendu prêtre

—Et qui t'a arrêtée!

—J'ai entendu la sentinelle qui armait son revolver.

—Au souper! crièrent plusieurs voix au dehors. Maître Jonathan donne douze pintes de sherry pour qu'on boive au succès de l'entreprise.

—Et tu as dit, murmura Naranja, que ta chanson bretonne appellerait la réponse de l'oiseau-moqueur?

—S'ils sont là près de nous?

—Les crois-tu près de nous?

—J'en suis sûre.

L'une des tentes s'éclaira vivement. Toutes les torches y étaient réunies, et l'on voyait, détachés en silhouette, tous les chevaux piqués à l'entour. Les deux jeunes filles restèrent un instant silencieuses, comme si elles eussent hésité à se communiquer leurs pensées.

—Parle-moi, je t'en prie, dit Anhita la première. Mon front me brûle...

—Il ne faut pas concevoir d'espérances trop hâtives, petite sœur.

—Parle-moi; j'ai besoin qu'on empêche ma pauvre tête de se perdre. Si demain nous allions nous éveiller heureux et libres?

HEURES DES OFFICES DU DIMANCHE

DANS LES Eglises catholiques de Québec.

Haute-Ville
BASILIQUE.—Rêvd M. Jos, Auclair, curé.—Rues Buade et LaFabrique.
Messes Basses : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 7 hrs P. M.

Basse-Ville
CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—Carré Notre-Dame.
Messes Basses : 6 1/2 hrs et 7 hrs A. M.

Faubourg St-Jean
EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—Rêvd M. F. X. Flammond, Desservant.—Rue et faubourg St-Jean.
GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÈGATION : 7 hrs P. M.

St-Roch
EGLISE ST-ROCH.—Rêvd M. Gosselin, Curé.—Rue St-Joseph et de l'Eglise.
Messes Basses : 5 1/2 hrs, 6 1/2 hrs, 8 hrs A. M.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÈGATION : 7 hrs P. M.

St-Sauveur
EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Bournigalle, Supérieur.—Rue Massue et Boisseau.
Messes Basses : 5 1/2 hrs, 7 hrs et 8 hrs.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÈGATION : 7 hrs P. M.

ANNONCES NOUVELLES
Séminaire de Québec.
Achille Berté, failli.
Société St-Jean-Baptiste.—Dr Jos. E. Bolduc.
Collège commercial et industriel de Ste-Marie, Beauce.
Académie commerciale des Frères.
Institutrice demandée.—Rêvd. L. A. Gauthier.

CANADA
QUEBEC, 30 AOUT 1884

Ni révoltes, ni diffamateurs

On lit dans le Canadien du 27 août :
" Nous avons des gens qui ne croient au Pape qu'à la condition que le Pape soit de leur avis et qui, par leur exemple, enseignent l'insubordination contre les évêques et le chef de l'Eglise. Ils ont carrément refusé l'obéissance aux derniers décrets portés par Léon XIII. Malgré l'ordre exprès et formel contenu dans ce document, ils ont continué l'agitation sur des sujets définitivement réglés. Voilà qui est public, incontestable.
Le Canadien affirme qu'il y a dans la province de Québec des gens " qui ont carrément refusé l'obéissance aux derniers décrets " du pape. Nous affirmons, nous, que c'est un odieux mensonge, contre lequel il importe de protester. On parle beaucoup de diffamation. En voilà une bien caractérisée, et plus dangereuse que toute autre ; car s'il y a ici des catholiques qui refusent carrément d'obéir aux décrets de Rome, nous sommes sur le bord d'un schisme. Et que devient

alors notre réputation de peuple le plus catholique du monde ; cette réputation à laquelle on tient tant ?

Non, les derniers décrets du Souverain-Pontife n'ont pas trouvé parmi nous de rebelles. Nous avons déjà établi ce point. Ces décrets réglaient deux questions : la question de l'influence indue, et la question de la succursale universitaire à Montréal. Nos évêques et notre clergé, à qui seuls s'adressait le premier, ont donné l'exemple d'une soumission entière. Les catholiques de Montréal, qui étaient particulièrement visés par le second, ont cessé de s'opposer au maintien de la succursale. Seulement, l'école Victoria a demandé à Rome si ce décret contenait réellement sa condamnation à mort, et Rome a envoyé un Délégué chargé d'examiner cette question. Telle est la vérité sur les décrets. Nous le répétons avec toute l'énergie dont nous sommes capable : oui, les décrets ont été obéis ! Notre évêque, notre clergé, notre peuple, ont accueilli avec respect et soumission les décisions romaines. Et ceux qui, à propos des décrets, parlent de révolte et d'insoumission, se rendent coupables d'une calomnie et d'un mensonge.

Le Canadien parle aussi beaucoup de diffamation et de diffamateurs. Le Canadien !!! C'est surtout au sujet de la question maçonnique que ce cri revient le plus souvent : Vous diffamez votre pays ! Nous ne comprenons réellement pas pourquoi il se livre tant de polémiques autour de cette question sur laquelle nous devrions tout être d'accord. Y a-t-il, oui ou non, des loges maçonniques en ce pays ? Oui, ce fait est indéniable. Ces loges sont-elles nombreuses ? Très nombreuses, on l'a déjà prouvé plusieurs fois. Est-il dans la nature et selon le but de la maçonnerie de faire des prosélytes, même, ou plutôt surtout parmi les catholiques ? On ne saurait le nier. La franc-maçonnerie est-elle mauvaise et condamnée par l'Eglise ? L'Encyclique Humanum genus retentit encore aux oreilles des catholiques de l'univers. En voilà plus qu'il n'en faut pour que l'on soit justifiable de dire que la franc-maçonnerie constitue pour le Canada catholique un danger sérieux, sur lequel il est bon d'avoir l'œil ouvert.

Maintenant, quant au chiffre des maçons catholiques, il est d'importance secondaire. Qu'il y en ait cinq cents, ou trois cents seulement comme l'affirmit dernièrement la Minerve, le fait principal n'en reste pas moins inattaquable. La maçonnerie existe au milieu de nous. Aveugle qui prétendrait que l'existence de cette société condamnée, à côté, sinon au sein d'une population catholique, ne constitue pas un danger, dont il importe de signaler l'imminence.

D'ailleurs c'est notre épiscopat qui a jeté le premier cri d'alarme.
Dès 1868, bien avant le fameux livre de ce pauvre Jean d'Erbrée, les pères du concile de Québec s'écriaient : " Valde autem dolendum est quod multi pseudo catholici, diversis sub pretextibus, tales societates ineant. " Les pères du concile de 1868 n'étaient sans doute pas des diffamateurs. Plus récemment nos évêques ont encore élevé la voix. Mgr l'archevêque a publié deux mandements où, tout en enjoignant de ne divulguer les noms des maçons qu'à l'autorité compétente, il a dénoncé la franc-maçonnerie comme une société dangereuse. Mgr de Trois-Rivières, dans un mandement, — un acte épiscopal que le Canadien n'osera pas traiter de diffamatoire, — a parlé de la maçonnerie comme constituant un danger prochain et actuel pour la province de Québec, et a même été jusqu'à recommander aux fidèles la lecture du livre de Jean d'Erbrée, dénoncé par l'Evénement. Mgr de Rimouski, en promulguant l'Encyclique, a écrit ce qui suit :

" Quoique notre pays soit encore l'un de ceux où la foi est le mieux conservée et l'autorité de l'Eglise le plus respectée, on ne peut nier malheureusement que cette peste des sociétés secrètes n'y ait pénétré et qu'à moins d'une grande vigilance de la part des pasteurs, elle n'y fasse bientôt de tristes ravages.
" Notre diocèse est, nous le croyons N. C. F., l'un de ceux de la Province qui s'en sont le plus près servis jusqu'ici ; pourtant nous ne

" pouvons nous le dissimuler, les efforts des sociétés secrètes, affublées de noms différents, y ont déjà eu certains succès et quelques-uns de nos catholiques ont eu l'imprudence et la lâcheté de s'adjoindre à certaines loges. "

On ne saurait mieux peindre notre situation exacte vis-à-vis la franc-maçonnerie. Personne ne prétend qu'elle contrôle notre peuple catholique, qu'elle domine notre province, qu'elle règne en souveraine malgré les foudres de l'Eglise. Mais ceux que le préjugé n'aveugle pas, disent qu'elle existe au Canada comme ailleurs, et qu'au Canada comme ailleurs, si l'on n'y prend garde " elle fera bientôt de tristes ravages. " S'il y a là diffamation, Mgr de Rimouski est un diffamateur.

Jean d'Erbrée lui-même, le terrible Jean d'Erbrée, Jean d'Erbrée le diffamateur, ne dit rien autre chose. Nous lisons dans son livre : " Et pourtant dans notre province de Québec, la tâche, (de la maçonnerie) est ardue, il faut l'avouer. Le pays est encore foncièrement catholique. La législation, au moins dans ses grandes lignes, se conforme aux principes chrétiens, et le clergé exerce une influence considérable. Les mœurs publiques, contrôlées par l'enseignement de l'Eglise, condamnent les doctrines et les actes qui lui sont contraires, et imposent à toutes les classes de la société le respect extérieur du culte et des croyances religieuses. Cependant les idées maçonniques font leur chemin. " (La Franc-Maçonnerie dans la province de Québec, par Jean d'Erbrée—page 261). Est-ce là le langage d'un diffamateur, d'un homme qui calomnie son pays, qui veut à tout prix dénigrer ses compatriotes ? Non, c'est le langage d'un catholique qui, tout en rendant hautement justice au présent, croit opportun de signaler les dangers de l'avenir, en se basant sur certains symptômes que l'observation et l'étude lui ont fait découvrir.

Pourquoi donc tous ces cris, toutes ces accusations haineuses de diffamation, de calomnie, de dénigrement ? Est-ce parce qu'un journal étranger, le Journal de Rome, a laissé échapper trois mots, réellement trop sévères, à l'adresse de notre pays ? Il faut avoir un grand besoin de thème à indignation pour s'acharner à ce point et aussi longtemps sur une parole inexacte d'un journal catholique, d'ailleurs très-sympathique au Canada, et profondément dévoué à la cause religieuse pour laquelle il a déjà eu la gloire de souffrir. On peut rectifier une inexactitude de ce genre, sans tomber dans le réquisitoire et partir de là pour lancer à droite et à gauche les accusations les plus gratuites et les plus odieuses.

Non, ce qu'on veut, c'est empêcher les catholiques de cette province, qu'ils soient évêques, prêtres, jésuites, ou simples laïques, de dire que notre pays peut courir les mêmes dangers que toutes les nations catholiques au XIXe siècle ; qu'il y a ici des idées fausses, que de faux principes ont cours, que de mauvais journaux ont le succès, que la franc-maçonnerie rôde autour de nous et que nous devons nous garder de ses embûches.

Voilà ce qu'on ne veut pas entendre, et ce qu'on veut étouffer en criant à tout propos et hors de propos : Vous diffamez votre pays. Tactique coupable et honteuse !

Ce n'est pas diffamer son pays que de lui dire : Prenez garde. Un homme d'un mérite incontestable, un ami éclairé du Canada, M. Claudio Jannet, a écrit de nous les lignes suivantes : " Malgré la droiture de ce son peuple, et la haute valeur de son clergé, ce noble pays ne pourra pas toujours rester, au XIXe siècle, une oasis impénétrable à ce courant d'erreurs, qui se présentent aux esprits peu cultivés avec le prestige irrésistible de la pensée moderne et du progrès. Ce courant est d'autant plus fort au Canada, que ce pays vit encore en grande partie de la littérature française et que notre malheureuse patrie lui fournit sous ce rapport trop de sujets de corruption intellectuelle et morale. " Nous sommes surpris que personne n'ait songé à accuser M. Jannet de diffamer le Canada.

Dans tous les cas, qu'on se le tienne pour dit, ces criaileries sont vaines. Pour notre part, nous aimons ardemment notre pays. Nous rendons hom-

mage à la foi vivante, à l'esprit religieux de notre peuple. Mais cela ne nous empêche pas d'apercevoir certains symptômes inquiétants pour l'avenir. La diffusion croissante de la mauvaise littérature et de la mauvaise presse française qui corrompent les cœurs et faussent les intelligences, l'ignorance des questions sociales, le voisinage des loges maçonniques, l'action dissolvante de nos mauvais journaux, voilà, croyons-nous, autant de dangers sérieux que nous avons à éviter. Nous estimons qu'il est plus patriotique d'essayer de les combattre que de s'évertuer à les nier.

Nous continuerons lundi à entretenir nos lecteurs de l'enquête dans l'affaire Mercier. Nous reviendrons aussi sur certaines parties du témoignage de M. Trudel. C'est une mine inépuisable.

Nous accusons réception de deux brochures par M. C. Baillagé, l'une intitulée ; le Stéréométricon, et l'autre : Mémoires sur la dévotion la Société Royale du Canada.

Nos remerciements à l'auteur dont les travaux scientifiques sont toujours si justement appréciés. M. Baillagé enverra gratuitement un exemplaire de la dernière brochure aux Collèges, Institutions Scientifiques et Littéraires, Professeurs de Mathématiques, Membres des Sociétés Françaises, Anglaises, Américaines ou autres pour l'avancement de la Science qui en feraient la demande.

La guerre franco-chinoise

La flotte française a détruit toutes les fortifications de Kin-Pai. On croit qu'elle quittera la rivière Min prochainement et qu'elle se dirigera sur Shang-Hai.

Le général Millot a envoyé à Paris une dépêche dans laquelle il annonce que les Chinois se préparent à envahir le Tonkin. Une reconnaissance qu'il a fait faire par un détachement lui a appris que les troupes chinoises se dirigent sur Quang, mais il est prêt à les recevoir. Voici le rapport officiel que le général Millot a fait parvenir à Paris sur l'affaire Lang-Son. Le général vante la valeur du colonel Degenne qui commandait les troupes envoyées pour prendre possession de Lang-Son, mais il ajoute qu'il a agi avec trop de précipitation. Le colonel avait reçu ordre de s'emparer de Lang-Son pacifiquement, mais il se trouve tout à coup en présence d'un nombre considérable de Chinois qui lui crièrent de se rendre, et il se voyait par conséquent dans l'impossibilité de demander de nouveaux ordres au général Millot.

Les habitants de Fou-Tchéou se montrent pacifiques à l'égard des étrangers.

Le vice-roi de Canton a donné ordre à tous les Français de quitter immédiatement la ville.

La population chinoise à Shang-Hai est effrayée ; elle veut désertier la ville. Le premier magistrat de la ville et les consuls ont lancé des circulaires pour prier les naturels de ne pas quitter leurs résidences et affirmant que les Français n'ont pas l'intention d'attaquer Shang-Hai maintenant.

Il paraîtrait que la Chine serait disposée à régler le différend avec la France, c'est ce qu'elle a de mieux à faire.

Chronique

LA FEMME EST PLUS RUSÉE QUE LE DIABLE
Nous étions à la fin du mois d'août en l'année 1863, c'est-à-dire à la fin de nos vacances d'écolier. Encore huit jours, et nous disions adieu aux plaisirs et aux jouissances si pures que nous éprouvions au sein de la famille. Encore huit jours, et nous retournerions au collège nous livrer à l'étude des sciences, reprendre nos rudes labeurs que nous avions interrompus pendant quelque temps afin de procurer un repos bienfaisant à nos jeunes intelligences. L'heure du départ allait donc sonner bientôt, et déjà il nous semblait entendre les lugubres vibrations de l'airain nous appelant à la salle d'études et à la classe — l'écolier redoutait tant le bonheur qu'on ressent dans une maison d'éducation ! " Comment ! il nous reste encore huit jours de vacances ! Huit jours bien employés, c'est quelque chose dans la vie d'un écolier ! " Telle fut l'exclamation que laissa échapper un élève de mathématiques assis au milieu d'un groupe de camarades qui s'étaient donné rendez-vous, par une magnifique soirée, dans le riant bocage du sein duquel se dressait le superbe collège de Ste-Anne.

Nous étions au nombre de ces heureux étudiants. L'un de nous s'empressa de répliquer : " C'est vrai, mais quel est le meilleur moyen d'employer comme il faut un laps de temps aussi court ? " Plusieurs projets sont alors émis par la réunion de ces vrais amis du Monomota. Le premier suggère une partie de pêche, le deuxième plaide en faveur de la chasse ; le troisième préfère une promenade sentimentale dans les parcs environnants ; un quatrième enfin, propose une excursion en chaloupe vers la rive nord du fleuve St-Laurent. Nous votons — sans cabale, et le quatrième projet de plaisir, nous allions dire de loi, est adopté par une grande majorité. Et tous alors de s'écrier en chœur : " Demain matin, à 6 heures précises, à la chaloupe ! " La réunion est dissoute.

Le lendemain matin, personne ne manque à l'appel, et notre légère nacelle, dont les voiles sont gonflées par le doux zéphyr, se balance mollement sur les ondes limpides du Saint-Laurent. Nous voguons vers la baie Saint-Paul. Nous n'entreprendons pas de retracer ici le magnifique panorama qui se déroule alors à nos regards. Plus d'une fois nos lecteurs ont eu l'avantage d'admirer les sites enchanteurs et les paysages pittoresques et féériques que nous rencontrons à chaque pas dans ces parages que le Créateur s'est plu à combler de ses faveurs. Toutes ces sublimes beautés de la nature parlent au cœur un langage divin et élèvent notre esprit vers Celui qui de rien a fait toutes choses.

Arrivés à quelques arpents de la plage, non loin d'un gouffre célèbre dans les annales maritimes, nous dirigeons notre course vers la Malbaie. Le zéphyr a cessé de souffler, et notre coquette embarcation glisse tranquillement sur la plaine liquide, au gré des flots. Le temps est alors splendide ; le ciel clair et serein ; pas un seul nuage au-dessus de l'horizon. D'élégantes maisonnettes, blanchies à la chaux, sont échelonnées au pied des Laurentides ; de nombreux troupeaux broutent l'herbe tendre ; le moissonneur fait retentir l'air de ses joyeux refrains ; de petites rivières, bordées d'arbres verdoyants, se précipitent çà et là, de cascade en cascade, du flanc des montagnes ; des centaines de pêcheurs couvrent la rive sablonneuse et rejettent sur la côte leurs filets remplis de poissons de différentes espèces. Cette scène champêtre nous ravit d'admiration.

Après avoir longé la rive nord du fleuve pendant un temps assez considérable, nous entrons dans une petite baie entourée de sapins aux rameaux toujours verts. Notre premier soin en abordant le rivage est d'apaiser la faim dévorante qui nous tourmente depuis plus de deux heures ; l'air frais et pur que nous avons respiré à pleins poumons a passablement aiguisé notre appétit. Aussi c'est avec une bien vive satisfaction que nous nous étendons nonchalamment sur la pelouse pour prendre notre frugal déjeuner.

Nous n'avons pas encore terminé notre repas lorsque nous voyons apparaître sur la lisière de la forêt un vénérable vieillard, appuyé sur un énorme bâton et portant une longue barbe qui lui tombe sur les épaules. Ce patriarche, au port noble et fier, s'approche de notre groupe en nous souhaitant la bienvenue dans un langage qui n'était connu que de nos illustres aïeux : " Que Dieu soit avec vous, mes chers petits amis. " Nous répondons par une profonde révérence ; les cheveux blancs inspirent toujours le respect. Sur notre invitation, le visiteur vient s'asseoir à côté de nous, et la conversation, un moment interrompue, reprend son cours. Notre héros, — il méritait bien ce qualificatif, ce respectable vieillard, car il s'était conduit en brave à la bataille de Châteauauy, — nous raconte alors une foule d'histoires du temps passé, qui nous ont bien amusés. Nous ne les avons pas encore oubliées, surtout celle du pont construit par le diable. Cette histoire mérite d'être lue. Voici le récit même que nous fit le narrateur :

Mes bons amis, dit-il, vous voyez là bas à votre gauche une petite rivière qui décrit mille détours et sur laquelle s'élève un magnifique pont de bois. Eh bien ! ce pont a été construit par le diable lui-même. Ça vous surprend, n'est-ce pas ? Pourtant c'est la pure vérité. Autrefois le diable apparaissait souvent aux mortels. Vos bonnes mamans ont dû, pendant les longues veillées de l'hiver, vous parler des nombreuses apparitions du démon sous différentes formes ; soit, par exemple, en cheval, comme lors de la construction d'une église dans une paroisse de la côte sud ; soit en veau, comme dans une maison habitée par des ivrognes et des blasphemateurs et située dans la paroisse de X... ; soit en homme enfin, comme cela arrivait souvent au milieu des danses du temps de nos ancêtres. Tout le monde connaît ces histoires là. Mais revenons à notre pont.

C'est un pauvre habitant de la localité qui l'avait entrepris dans l'espérance, sans aucun doute, de réaliser quelques louis, mais malheureusement il fut d'abord trompé dans son attente. N'ayant pas un sou vaillant, personne ne voulut travailler pour lui. Il se vit donc forcé de se mettre seul à l'œuvre. Les travaux avancèrent lentement, à tel point que notre homme tomba dans le découragement le plus complet. Un jour il se rendit comme de coutume sur le théâtre de ses exploits, mais il ne frappa coup tant il était profondément plongé dans le désespoir. " Que faire, se disait-il appuyé sur sa grande hache ? Point d'argent, par conséquent point d'ouvriers à mon service ; point de chevaux pour transporter le bois de construction ; point de pain à la maison ! Que c'est donc triste ! Si je pouvais terminer mon entreprise, je deviendrais riche, content et heureux. Je suis né pour être toujours malheureux. " Il allait proférer un blasphème étonnant lorsqu'il aperçut à ses côtés un

homme bien mis paraissant âgé d'une quarantaine d'années.

Cet étranger l'enveloppe d'un regard scrutateur, et, sans préambule, lui demande la cause de sa tristesse. L'entrepreneur s'empressa de lui ouvrir son cœur et lui raconta en peu de mots l'histoire de sa vie. L'étranger reprit aussitôt : Voulez-vous que je vous aide à terminer ou plutôt à construire votre pont ? — Si je le veux ! Ah ! que vous êtes bon, monsieur ! Vous êtes mon sauveur. J'accepte vos services avec la plus grande joie. Vous serez bien récompensé. — Je vous demande qu'une chose — Demandez tout ce que vous voudrez, je vous l'accorde d'avance — Très bien ; je veux que vous m'apparteniez entièrement un an après que le pont sera terminé, j'ai besoin de vous — C'est convenu, je vous donne ma parole.

Le visiteur inattendu s'absente quelques instants et revient ensuite accompagné d'une vingtaine d'ouvriers forts et vigoureux. Quinze jours sont à peine écoulés que le pont est complètement fini et accepté par la municipalité comme étant parfaitement solide et exécuté suivant les conditions du contrat. Le constructeur reçoit le prix de son entreprise et achète aussitôt une ferme d'une grande étendue, sur laquelle il semble vivre content et heureux, suivant ses désirs. Toinette, c'est le nom de la femme de l'entrepreneur — s'aperçoit cependant, vers la fin de l'année écoulée depuis que le pont est construit, que son mari n'est plus le même ; une profonde mélancolie a remplacé la gaieté qui éclatait jadis sur sa figure. Elle l'assiège de questions pour connaître la cause du chagrin qui le dévore ; mais le mari reste muet. Toinette fait enfin un assaut si redoutable sur le cœur de son mari que celui-ci s'avoue vaincu et lui raconte le marché qu'il a conclu avec un étranger lorsqu'il a construit son célèbre pont.

" Malheureux ! Imprudent ! s'écrie la femme, tu l'es vendu au diable. " Et la maison retentit alors des sanglots de Toinette et de son mari. Mais à quoi servent les lamentations ? Le mal existe ; il faut chercher à le réparer. Le silence se rétablit bientôt et l'on se met à réfléchir aux moyens qu'il faut adopter pour sortir de cette terrible situation. " Quant le diable doit-il venir, demande la femme ? Ce soir même, répond le mari. "

Toinette se jette alors à genoux devant une image de la bonne sainte Anne et conjure la grande thaumaturge du Canada de lui aider à arracher l'âme de son mari des griffes de Satan. Elle passe une grosse heure en prière et se relève ensuite en disant à son mari : " J'ai l'espoir de te sauver, mais laisse-moi agir seule. "

Les ombres commencent à s'étendre dans la vallée, lorsqu'un inconnu vient frapper à la porte. On ouvre ; c'est l'étranger dont l'arrivée est si redoutée ; il entre en faisant un salut profond à toute la famille réunie près du foyer. Il se dirige droit vers l'entrepreneur et lui dit : " Monsieur, vous m'appartenez depuis dix minutes. Je viens donc vous réclamer comme mon bien. "

La femme se précipite au devant de l'étranger et lui demande, avec des sanglots dans la voix, de lui laisser son mari pour quelques instants seulement. " Pour combien de temps, s'informe l'étranger ? — Pour le temps seulement reprend Toinette, que mettra à brûler le petit bout de chandelle que vous voyez allumé sur la table à dîner. — Ça n'est pas long, je vous l'accorde bien volontiers. "

La femme s'approche aussitôt de la table et, soufflant de toute la force de ses poumons, elle éteint la chandelle. Elle se retourne ensuite vers l'étranger en lui disant : " Vous n'avez pas mon mari de sitôt, car jamais je n'allumerai ce petit bout de chandelle. "

Inutile d'ajouter que le diable se retira tout furieux d'avoir été ainsi joué et vaincu par une femme.

Le vieillard termina son histoire en y ajoutant cette conclusion : " La femme est toujours plus rusée que le diable. "

REUNION DES DEPECES

EUROPE
FRANCE
Paris, 29.
Il y a eu cinq décès cholériques aujourd'hui à Marseille et deux à Toulon.
On a enregistré 32 décès aujourd'hui dans les départements du midi de la France.
ITALIE
Rome, 29.
Pendant les dernières 24 heures il y a eu 26 décès, et 118 cas nouveaux dans les différentes villes de l'Italie.
Naples, 29.
On s'oppose au transport des cholériques aux hôpitaux. Il y a eu hier un commencement d'émeute alors qu'on transportait un cholérique à l'hôpital. Le médecin qui accompagnait le malade a été blessé.
Les autorités municipales ont demandé le secours des autorités religieuses pour rassurer la population.
ANGLETERRE
Cardiff, 29 août 1884.
Le steamer Esperanza venant de Marseille est entré dans le port ayant 2 cas de choléra à bord.
Londres, 29 août 1884.
Le gouvernement du Canada en réponse aux propriétaires de ranch de l'est des Etats-Unis demandant la permission d'exporter leurs troupeaux en Angleterre à travers le Canada, se déclare incapable d'accorder cette demande parce qu'il pourrait y avoir

du danger pour le bétail canadien en temps d'épidémie.

ETATS DE L'ÉGLISE

Rome 29.

Le Pape a écrit une lettre encyclique contre la nouvelle loi du divorce adoptée par le gouvernement français.

ESPAGNE

Madrid 29.

Le clergé vient d'organiser une grande démonstration dans toutes les églises en faveur du pouvoir temporel du Pape.

PETITE NOUVELLES

JUGEMENT DANS LA TESTAMENTATION DE LÉVIS.—Le jugement, dans la cause de la contestation de Lévis sera rendu à 11 heures, mercredi prochain.

MUSIQUE SUR LA TERRASSE.—Si le temps le permet la musique du 8e des Carabiniers Royaux jouera ce soir sur la Terrasse.

LE JUGE EN CHEF.—On dit qu'à la demande des autorités fédérales le juge en chef Meredith a retiré sa démission, et obtenu un congé de 6 mois pour prendre du repos.

—La Salsepareille d'Ayer peut être considérée, par ses vertus infaillibles, comme le seul spécifique pour les maladies du sang.

TRISTE MORT SUBITE.—Nous avons appris avec douleur la mort de M. le Dr Poutrier, fils, arrivée subitement hier matin.

Le défunt âgé de 38 ans, n'était marié que depuis trois mois.

Nos condoléances à la famille.

PROTÉ.—M. Beemer a protesté la corporation pour être mis en possession du local convenable pour poser ses tuyaux.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE.—Ce matin au monastère des Ursulines de Québec ont prononcé leurs derniers vœux et pris le voile noir : Sœur Saint-Jean de Berchmans, (Melle Coupal, de Montréal) et Sœur Saint-François-Xavier, (Melle Caroline Fréchette de Québec).

Il y a aussi une vêtue : Melle Mathieu, de St-Alban a pris le saint habit sous le nom de Sœur Ste-Antoine.

NOT' MAIRE.—Le Nouvelliste rapporte que M. Vallière a donné sa démission comme président du comité des chemins parce qu'il ne voulait pas sanctionner un gaspillage continu, ni donner son approbation à un système de dépenses qui, à la longue, aurait mené tout droit notre ville à la banqueroute.

M. Vallière a aussi, paraît-il, accusé M. le maire d'avoir soldé deux comptes sans aucune autorisation : l'un de \$263 et l'autre de \$211 à M. Michel Boivin. M. Vallière a aussi nié au maire le droit de faire exécuter des travaux sans l'autorisation du président du comité des chemins et sans un contrat préalable revêtu de sa signature et de celle du greffier du conseil.

La chose est arrivée, paraît-il. M. Peachy, nouvel élu à la présidence de ce comité a déclaré qu'il allait mettre les règlements en force. Il est temps d'agir énergiquement. Le déficit contre le comité des chemins atteint déjà le chiffre de \$4,000 à \$5,000, dit-on.

LES VOLEURS CHEZ M. DUQUET.—Nouveaux détails.—Dans la journée de jeudi, trois individus à mine suspecte, sont entrés chez M. Cyrille Duquet. Il paraît qu'ils ont aussi fait visite aux principaux bijoutiers de cette ville.

On des commis de M. Duquet remarqua leur costume et leur apparence, et l'affaire en resta là.

Le soir, comme d'habitude, on ferma soigneusement le coffre de sûreté. Les visiteurs mis au courant des airs de la maison et sachant que M. Duquet demeure, avec sa famille, dans sa nouvelle demeure, sur la Grande Allée, sont entrés par en arrière en montant à l'étage supérieure d'un hangar.

Le vitrail d'une porte fut enlevé et les hardis coquins descendirent au magasin après avoir enfoncé une porte au deuxième étage.

Ils pratiquèrent dans la porte du coffre de sûreté deux trous dans lesquels un pois aurait pu à peine entrer.

Ils croyaient que la combinaison allait céder.

Trompés dans leur espoir ils introduisirent de la poudre dans la serrure afin de la faire sauter.

Déception.

L'explosion, qui fut entendue dans le voisinage, n'eut d'autres effets que de

mêler si complètement le mécanisme qu'il devenait tout-à-fait impossible d'ouvrir le coffre.

Voyant que ça ne réussissait pas et craignant sans doute d'avoir éveillé l'attention du dehors par le bruit de l'explosion les voleurs prirent promptement la poudre d'escampette sans même s'amuser à enlever aucun des bijoux que contenaient les vitrines du magasin.

C'est grâce à l'ancien système de ce coffre que M. Duquet doit la chance d'avoir échappé à un vol désastreux.

La police s'est mise à la recherche des coupables immédiatement. Les détectives Morrison, Fleury et Walsh ont dans le cours de la journée arrêté deux individus qui ont ensuite été relâchés.

Ce matin à 10 heures il n'y avait encore aucune arrestation de faite.

—Purifiez le sang avec la Salsepareille d'Ayer, et vous constaterez dans quel pauvre état de santé vous viviez auparavant.

RECEPTION AUX ARTILLIERS.—Nous publions aujourd'hui les noms des membres d'un comité composé de citoyens et d'officiers qui se proposent d'organiser une réception pour les artilleurs anglais, Lundi ou mardi nous serons en état de faire connaître la forme de cette réception.

Présidents honoraires : L'hon. J. G. Blanchet, lieutenant-col. ; Owen Murphy, etc.

Président actif : L'hon. C. A. P. Pelletier, C. M. G. ;

Vice président : Capt. H. Roy ;

Trésorier : Capt. Boulanger ;

Asst.-trésorier : G. T. Cary (Mercury) ;

Secrétaire Lieut. J. P. Stebbins ;

Comité :—Hon P. Garneau, Hon Juge L. B. Caron, Hon J. Thibeaudeau, P. V. Valin M. P. Dr de St Georges M. P. Hon John Hearn, Jos. Shehyn M. P. P. Faucher de St-Maurice M. P. P. F. X. Lemieux M. P. P. Dr Rinfret M. P. P. Col. Forrest, MM. H. Verret, E. Giroux, H. J. J. B. Chouinard, P. Huot, P. McEwen, J. B. Laliberté, G. Bresse, E. Beaudet, J. U. Gregory, E. Chénic, J. Hale, Arthur Lavigne, L. Tarte (rédacteur du Canadien).

L'Association anglaise.—A 10 heures précises le Canada entrera en rade, ayant à son bord environ 400 membres de l'Association britannique.

M. le maire avec un bon nombre de citoyens s'est rendu à bord, où il a lu une adresse de bienvenue. Lord Raleigh a répondu.

Puis on est parti à bord de l'Artic et du Pilot pour examiner les travaux du havre.

EXCURSION AVANTAGEUSE.—Les autorités du Chemin du Pacifique ont fait émander des billets d'excursion aux chutes Niagara. Le prix n'est que \$8, aller et retour. Il faut partir d'ici à lundi prochain au matin.

Les billets sont bons jusqu'au 10 septembre.

PILULES ET ONGT HOLLOWAY.—Ces remarquables remèdes sont à juste titre estimés dans tous les parties du monde, parce qu'il n'y a point de maladies internes ou externes pour lesquelles l'un ou l'autre ne soit un véritable curatif.

Les éruptions, tumeurs, scrofules, fœnceurs, rhumatismes, le scorbut, l'asthme, la goutte et l'hydropisie, disparaissent entièrement sous l'action combinée de ces médecines et dans les cas d'indigestion, de maux de têtes, de débilités et autres désordres des organes intérieurs, les Pilules Holloway produisent les plus étonnants résultats. Elles renchaque organe sécrétoire en parfaite santé et elles agissent immédiatement sur le système absorbant, sur les pommens, le cœur et la circulation, d'où elles donnent invariablement de l'énergie, du ton et de la vigueur, à toutes les fonctions naturelles de l'existence.

—L'Hôtel Richelieu

Dans un récent voyage à Montréal, nous n'avons pas cru devoir déroger à notre habitude à laquelle nous tenons, d'aller louer une chambre à l'Hôtel Richelieu.

Depuis longtemps, la salle à dîner de cet Hôtel est en renommée, mais la nouvelle couche de peinture qu'on lui a donnée nous a causé une agréable surprise par la netteté qu'elle donne aux peintures et aux gravures artistiquement disposées.

Le service y est fait avec ordre et promptitude. Les servants sont d'une urbanité remarquable, et de plus les mets sont d'un choix très varié. Le menu peut donner satisfaction à tous les goûts.

Un autre avantage qui n'est pas de peu de conséquence, c'est la modicité du prix et la facilité de transport à l'Hôtel. A l'arrivée et au départ de chaque train de chemin de fer ou bateau à vapeur, des voitures de première

classe sont à la disposition des voyageurs.

—Aussi nous avons remarqué qu'un grand nombre de voyageurs affectionnent spécialement cet Hôtel. Le nombre des pensionnaires est très grand : c'est un va-et-vient perpétuel, un centre d'activité sans pareil.

Nous invitons fortement tous nos amis qui font le voyage à Montréal, d'aller directement à l'Hôtel Richelieu qui est comme on dit l'hôtel des Québécois.

Repos et confort

POUR CEUX QUI SOUFFRENT !

LA PANACÉE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égal pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure ; elle guérit les douleurs au côté, le dos ou dans les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle agit le sang avec la plus grande sûreté car son pouvoir agissant est étonnant. La panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler force de tout élixir ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin ; parce que c'est le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac appelées crampes, et tous les genres de douleurs. Il est en vente chez tous les droguistes à 25 cents la bouteille.

Avis aux Mères

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement. Vous pouvez compter sur ce remède mères, il ne peut vous tromper. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit de coliques produites par les vents, réduit l'inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le SIROP ADOUCISSANT DE MADAME WINSLOW POUR LES ENFANTS A L'USAGE DE LA DENTITION est agréable au goût et c'est la prescription d'une des nourrices les plus anciennes et les plus habiles et médecins en même temps des États-Unis.

Il est en vente chez tous les droguistes dans le monde entier. Prix : 25 cents la bouteille. Québec, 14 janvier 1884—1 an.

MARCHES DE QUÉBEC

Table with columns for 'Farine et Grains' and prices. Includes items like 'Farine', 'Blé', 'Avoine', etc.

Lards, Jambons, Etc., Etc. Québec, 30 août 1884.

Table with columns for 'DÉCÈS' and names of the deceased.

Séminaire de Québec. LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

LA RENTRÉE DES PENSIONNAIRES aura lieu VENDREDI, le 5 SEPTEMBRE prochain, à 6 HEURES précises.

C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

MANUFACTURE DE STATUES EN PLÂTRE



Statues en Plâtre et Carton pierre, Décorations d'Eglises, Vitraux, Chemins de Croix, Peinture à l'Huile, Chasubleries, Dais, etc.

Spécialité de Bannières, Drapeaux et Colliers, Insignes, etc. pour fêtes nationales et religieuses.

NOUS avons l'honneur d'annoncer aux messieurs du clergé et communautés religieuses en général, que nous avons fait construire un nouvel étage au-dessus de notre magasin actuel pour l'agrandissement de nos ateliers de moulage et de décorations, et afin de donner un plus grand étendue à notre commerce.

Nous augmentons en même temps le chiffre de nos importations pour arriver plus sûrement au but que nous nous proposons, de vendre à meilleur marché que n'importe quelle autre maison, tout en continuant de ne garder que des articles de 1ère classe.

Nous recevons vers la fin d'avril, l'assortiment le plus complet de chasubles en moire antique de soie et en drap d'or, brodées or filin, beaux et nouveaux patrons, depuis les bas prix de \$25.00, ce qui est un grand avantage, jamais offert jusqu'ici. Les mêmes proportions seront établies pour tout autre ornement tel que chapes, voiles, étoles, etc.

Le département des bronzes et d'orfèvrerie subira aussi une réduction qui méritera d'être notée. Le nombre de nos modèles de statues de vant été augmenté de beaucoup d'autres, qui doivent sous peu nous arriver d'Europe complèter le plus bel assortiment et nous permettra de satisfaire à toute commande, dont on voudra bien nous honorer, et ce à des prix tout à fait exceptionnels.

Désirant vous convaincre de ce que nous avançons, nous sollicitons bien respectueusement la faveur d'une commande, laquelle recevra toute notre attention, et sera exécutée avec soin. Nous venons de recevoir notre importation de VIN DE MESSE, lequel est supérieur à celui de l'an dernier. Ses prix sont les mêmes.

Vin Sicile blanc..... \$1.60 " Cette 1.50 Les mêmes mêlés..... 1.60

AU GALLON IMPERIAL. Avec cet espoir nous demeurons vos très humbles serviteurs, C. B. LANCTOT.

Québec, 1er avril 1884—1an. 547

Société St-Jean-Baptiste.

L'ASSEMBLÉE générale annuelle de la Société St-Jean-Baptiste, pour la réception des rapports et l'élection des officiers pour l'année 1884-85, aura lieu LUNDI prochain, le 1er SEPTEMBRE, à l'Hôtel de Ville, à 7 1/2 hrs P. M.

Par ordre, Dr JOS. E. BOLDU, Secrétaire-Archiviste, Soc. St-J.-Bte, Q. Québec, 28 août 1884—4f.

COLLEGE DE LEVIS.

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES pensionnaires aura lieu VENDREDI, 5 SEPTEMBRE. Les classes ouvriront le lendemain. Québec, 22 août 1884—6f.

ACADEMIE COMMERCIAL DES FRERES.

CETTE INSTITUTION ouvrira ses cours le MARDI, 2 SEPTEMBRE prochain. Québec, 26 août 1884—4f.

Collège de Ste-Anne.

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES aura lieu JEUDI, le 4 SEPTEMBRE. Québec, 21 août 1884—4f.

ECOLE NORMALE LAVAL.

LA rentrée des élèves institutrices aura lieu le 4 SEPTEMBRE prochain [JEUDI], à 6 heures du soir. Les classes de l'école annexe s'ouvriront le lendemain, 5 septembre, à 9 heures du matin.

La rentrée des élèves institutrices aura lieu le 5 SEPTEMBRE [VENDREDI] à 4 heures du soir. Les classes de l'école annexe s'ouvriront le même jour, à 9 heures du matin.

Au ne pourra se prévaloir de son admission s'il ne se présente au jour et à l'heure indiqués. Le premier terme de pension sera rigoureusement exigé.

P. LAGACÉ, Ptre, Principal. Québec, 20 août 1884—3f. 33

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

SOUSSIONS pour un embranchement de la Station Métapédia.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées, pour un embranchement de la Station Métapédia, seront reçues jusqu'au SAMEDI, 30 AOUT 1884, pour la construction d'un embranchement à l'est de la Station de Métapédia, sur un parcours d'environ 20 milles.

La soumission doit comprendre l'achèvement et l'équipement de la ligne. Les Plans, Profile et Spécification pourront être vus le et après le 16 AOUT, au bureau du Maître de la Station, Métapédia, et aussi au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, où l'on peut se procurer des formules de soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt égal à cinq pour cent, du montant de la soumission. Le dépôt peut consister en argent comptant ou en un chèque accepté par une Banque, et il sera confisqué si le soumissionnaire néglige ou refuse de signer le contrat après qu'il en aura été requis, ou si, après avoir signé le contrat il ne finit pas les travaux d'une manière satisfaisante selon les plans et spécification. Si la soumission n'est pas acceptée le dépôt sera remis. Les soumissions doivent être sur des formules imprimées. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, Moncton N. B., 1 août 1884. Québec, 4 août 1884.—4s. 23

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. WILDS, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

" 73 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. Messrs. J. C. AYER & Co :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables ; les nuits surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à n'en servir pour me faire, si possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la normale. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent fois plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en pris trois petites doses par jour, et dans un deuxième flacon fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition dans l'espoir que les publier dans l'intérêt de mes semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS. Les cas cité ci-dessus ont un autre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées par la facilité de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité faible.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$5.

Bazar annuel En faveur de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

LE BAZAR ANNUEL, pour venir en aide à l'Hôpital du Sacré-Cœur, s'ouvrira le 15 septembre prochain, dans la salle Jacques-Cartier, à St-Roch.

L'œuvre de l'Hôpital du Sacré-Cœur est trop connue à Québec pour qu'il soit nécessaire d'attirer l'attention des personnes charitables sur son importance. Parmi les œuvres de charité, il n'en est pas de plus sympathique que l'œuvre de la Sainte-Enfance ; qui pourrait refuser de contribuer au rachat et au salut des petits chinois et des petits nègres ? Non moins dignes de compassion sont les pauvres épileptiques, dont la vie est partout en danger, et les petits enfants trouvés et abandonnés de notre province. Aussi l'Hôpital du Sacré-Cœur, dont les salles sont remplies de ces infortunés, mérite bien l'appui des personnes charitables.

Les Dames et Desses nommées qui se sont généreusement chargées de toutes les tables du Bazar, recevront avec reconnaissance les dons de toute nature que l'on voudra bien leur faire, en attendant qu'on veuille bien visiter leurs tables à la salle Jacques-Cartier.

Table du Sacré-Cœur : Mmes Aug. Laberge, Melles Lucias et Léda Laberge. Table St-Jean-Baptiste : Mmes A. Robitaille, E. Robitaille, Melle A. Burns. Table St-Roch : Mmes Japhet Rouleau, J. Picard, E. Renaud. Table St-Vincent de Paul : Mmes P. Roussel, J. Lachance.

Table St-Alexandre : (patronnée par MM. les bouchers), Mmes Bruno-de-Lamarre, G. Pelletier, E. Clark, S. Arél. Table Ste-Anne : Mmes E. Couillard, G. Gagnon, P. Cunningham. Table St-Joseph : (patronnée par l'Union St-Joseph, à St-Roch), Mmes J. B. Drouin, L. Ol. Villeneuve, F. X. Beaudouin, Elz. Tremblay, Adj. Renaud. Table Ste-Famille : Mmes P. Déchènes, J. Carley. Table Ste-Anges : (rafraîchissements), Mmes A. Racine, E. Martineau. P. LESSARD, Ptre, Directeur. Québec, 21 août 1884. 993

EXHIBITION —DU— DOMINION, 5 ET 6 SEPTEMBRE.

Montréal 1884. PRIX AU MONTANT DE \$25,000. Agricole et Industrielle.

VASTES terrains et magnifiques batisses pour l'exposition du bétail, les articles des manufactures, les améliorations agricoles et les locomotives.

Grande Exposition Internationale de Chiens. L'Exposition sera en pleine opération du VENDREDI, 5 SEPTEMBRE, au SAMEDI, 13 SEPTEMBRE 1884, et sera ouverte jusqu'à 10 h. P. M., tous les jours.

Des prix réduits sont offerts par les principales compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur.

Pour toutes informations s'adresser aux soussignés, S. C. STEVENSON, } Secrétaires GEO. LECLERC, } conjoints. Québec, 23 juillet 1884—6s. 15

CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE DE CLOCHES JONES, Troy, N.-Y.

Mears & Stainbank, LONDRES, ANGLETERRE, Représentés par H. & J. RUSSELL, 22, rue St-Nicolas, Montréal. Agents pour la Société Anonyme, Belgique.

MANUFACTURIERS DE SOLIVES EN FER. Québec, 31 juillet 1884—1an.

AU PUBLIC !

Gants de Kid ! Gants de Kid !

BEHAN BROS., Seuls agents

POUR LE CÉLÈBRE GANT DE KID (CÉCILE) à 2, 3, 4 et 6 Boutons.

Pour le GANT lacé breveté à 5, 8 et 10 crochets. Pour le GANT mousquetaire en chevreau. Pour le GANT mousquetaire chamois. Pour le GANT mousquetaire Syde. Pour le GANT mousquetaire Tyrolienne. Pour le GANT avec manchettes.

Spécial. 90 doz. de GANTS de Kid, 4 Boutons, avec nervelle, valant \$1,25 pour 75c. 125 doz. GANTS de chamois mousquetaire, valant 95c pour 35c. 75 doz. GANTS de Kid, 2 Boutons, valant \$1,10 pour 50c.

POUR MESSIEURS ! GANT (Cécile), 2 Boutons, dans toutes les nouvelles nuances. GANT de veau et de chèvre d'Autriche dans une grande variété. Les GANTS ci-dessus sont tous nouveaux et d'importation récente.

Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, Moncton N. B., 1 août 1884. Québec, 4 août 1884.—4s. 23

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa :

GRAND-TRONC

Train mixte, correspondant à Richmond, pour Montréal et l'Ouest, Sherbrooke et l'Est.

TRAIN MIXTE

Train mixte, correspondant à Richmond, pour Montréal et l'Ouest, Sherbrooke et l'Est.

TRAIN POSTE

Train poste pour Montréal, Sherbrooke, Portland, et tous les points de l'Est et de l'Ouest.

TRAIN RAPIDE

Un train partira de Lévis tous les jours [excepté le dimanche] pour Montréal à 2.15 heures de l'après-midi.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, tous les jours, les dimanches exceptés, à 6.45 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 1.00 p. m., convoi de la maille.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 12 Août à 2 heures p. m., pour Pictou, arrivant à Pictou, Gaspé, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les vapeurs North et South font le trajet entre Québec et Lévis tous les jours de 6 h. a. m. à minuit.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Par le vapeur Orléans : Du bout de l'île. De Québec 5.30 a. m. 6.30 a. m.

TRaverse du Grand-Tronc

QUEBEC STATION DE LEVIs P. M. A. M. 1.30 Express pour 7.00. Maille de l'Ouest Richmond. P. M.

ST-ROMUALD ET SILLERY

Le nouveau vapeur Lévis fera le trajet comme suit : New-Liverpool Québec.

5.15 a. m. 6.00 a. m. 8.00 a. m. 9.00 a. m. 10.00 a. m. 11.30 a. m.

2.30 p. m. 1.30 p. m. 5.00 p. m. 6.00 p. m.

ST-NICOLAS

Le Laurentides, Capt A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Les mardis et vendredis à 7.30 a. m.—Le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Haies ! faisant escale à la Baie St Paul, la Malbaie, la Rivière du Loup et Tadoussac.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur Brothers fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à partir du 25 mai à 6 heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le St Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, arrivant à Ste Emélie, Lotbinière, Portneuf, Platon.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap Santé.

STE CROIX

Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à St-Nicolas et à la Pointe à Aubain, Pointe aux Trembles et Ecouville.

BERTHIER

Le vapeur Montmagny, laissera le marché Champlain, à 4 h. p. m., tous les jours pour les postes intermédiaires, St-Laurent, St-Michel, St-Jean, et pour Berthier tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis de chaque semaine.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVEUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

Pour la côte Gradon, le couvent de Jésus-Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodfield.

LA SEMAINE

Table with 2 columns: Départ De la barrière, Départ De la Côte Gradon. Rows for 7.30 a. m., 8.30 a. m., 3.15 p. m., 4.15 p. m., 5.15 p. m., 6.15 p. m., 7.00 p. m.

Pour l'église Ste-Foye, le cimetière Belmont et le couvent de Belleveue.

LES DIMANCHES

Table with 2 columns: Départ De la barrière, Départ De l'église Ste-Foye. Rows for 6.45 a. m., 7.45 a. m., 2.15 p. m., 4.15 p. m., 6.15 p. m., 7.00 p. m.

Pour les couvents de Jésus-Marie et de Belleveue, et les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Belmont.

Départ de la barrière Ste-Foye à 1 heure p. m., et tous les demi-heures jusqu'à 5 hrs p. m.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8.00 A. M. Arrive à Québec à 9.30 heures A. M.

Départ du bureau de Poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4.15 P. M.

A 11.30 A. M. du Bureau de Poste, Haute Ville, pour le Couvent de Sillery, arrive à 12.15.

Départ du couvent de Sillery pour Québec à 2 heures P. M.

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi.

L'après midi à 5 heures et à 6 1/2 heures. Prix, 20 cts aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, 61citer, 111, rue du Pont. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 1/2 heures P. M. Prix : 50 cents.

Chars Urbains

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir.

Le dimanche de midi à 9.30 h. du soir. Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

PIANOS HAZELTON

De NEW-YORK

REPOUNDANT AUX GOÛTS ARTISTIQUES LES PLUS RECHERCHÉS SON DÉLICIEUX—TOUCHE PARFAITE—SOLIDITÉ À TOUTE ÉPREUVE ÉTABLIE PAR UN DEMI-SIÈCLE D'EXPÉRIENCE.

NEW-JERSEY 1860 : PREMIER PRIX. NEW-YORK 1863 : PREMIER PRIX. PHILADELPHIE 1876 : DIPLÔME D'HONNEUR ET MÉDAILLE DE MÉRITE. Montréal 1880.

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX-EXTRA Au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTRÉAL 1880. PREMIER PRIX EXTRA.

Classé X, Groupe I, Sec. extra.—Grand piano carré à trois cordes. Hazelton Frères, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec.

EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRÈRES, N.-Y., pour le MEILLEUR PIANO CARRÉ à trois cordes, pour supériorité de son, du mécanisme et de la fabrication AU-DESSUS DE TOUTS LES COMPÉTITEURS.

L. H. MASSUE, Président. GEORGES LECLÈRE, S. C. STEVENSON, Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER de NEW-YORK, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal,

[PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.]

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de PIANOS et D'ORGUES qu'il y ait en Canada. Québec, 7 juillet 1884—15 nov. 83.—lan2lps 909



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1884—Arrangement d'Été—1884

A partir du LUNDI 21 JUILLET les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

L'Express pour Halifax et Saint-Jean quittera Pointe-Lévis à 8.00 A. M. Arrivera à Lévis à 8.05. Quittera à Lévis à 8.20.

Le train du fret quittera Pointe-Lévis à 9.00 A. M. Arrivera à Lévis à 9.05. Quittera à Lévis à 9.10.

L'Express local quittera Pointe-Lévis à 1.50 P. M. Arrivera à Lévis à 1.25. Quittera à Lévis à 1.40.

Le train d'Accommodation quittera Pointe-Lévis à 6.30 P. M. Arrivera à Lévis à 6.35. Quittera à Lévis à 6.40.

L'Express d'Halifax et Saint-Jean arrivera à Lévis à 7.31 P. M. Quittera à Lévis à 7.30. Arrivera à la Pointe-Lévis à 7.45.

L'Express local arrivera à Lévis à 1.40 P. M. Quittera à Lévis à 1.50. Arrivera à Pointe-Lévis à 1.55.

Le train de fret arrivera à Lévis à 5.13. Quittera à Lévis à 5.18. Arrivera à la Pointe-Lévis à 5.25.

Le train d'Accommodation arrivera à Lévis à 4.57 A. M. Quittera à Lévis à 5.02. Arrivera à la Pointe-Lévis à 5.07.

Les passagers pourront se procurer leurs billets au bureau du Chemin de Fer Intercolonial, presque en face de la Traverse d'en bas, et auront leur bagage étiqueté sur le ponton des bateaux de la Traverse.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 19 juillet 1884. Québec, 21 juillet 1884 1105

SAGUENAY.

LIGNE DE LA MAILLE ROYALE.

A partir du 20 courant, les célèbres vapeurs de première classe SAGUENAY, Capt. M. Lecours, UNION, Capt. Alex. Barbas, partent du Quai St-André comme suit :

LES MARDIS et VENDREDIS à 7.30 A. M.—Le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Baie des Haies ! faisant escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadoussac.

LES MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 A. M.—L'UNION pour Chicoutimi et la Baie des Haies ! faisant escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

Is partiront de la Rivière-du-Loup :—pour le Saguenay à 5 h. p. m. le même jour, et pour Québec les Mercredi, Jeudi et Samedi à 5 h. p. m. et le dimanche à 7 heures p. m.

BILLETS en vente et cabines réservées, au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, au bureau de navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André et à bord des bateaux. A. GABOURY, Secrétaire. On se propose de mettre un troisième bateau sur la ligne au commencement de juillet. Avis sera donné prochainement. Québec, 9 juin 1884. 1022

Avis important ! Bonne Nouvelle !

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer les MM du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreux pratiques en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du

PAROISSIEN NOTÉ.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure. Je reçois toutes commandes que l'on voudra bien me faire maintenant, pour être expédiées par la maille ou autrement. Le livraison de l'ouvrage commencera cette semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que je ferai exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au PAROISSIEN NOTÉ à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.00 l'exemplaire et à \$10.80 la douzaine.—Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'apparaissant) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Étant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié. Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE, No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec Québec, 27 mars 1883 1103

J & W. REID,

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 26 octobre 1882. A

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSIS—Pour agir doucement sur l'intestin, de 2 à 4 pilules ; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérissimes. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Décolorées bilieuses, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Brûlures et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre. Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mailles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1884—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1884

LES lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivets pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS. NUMÉRIAN 3600 Capt. A. Laird. PARISIEN 3600 Capt. J. Wylie. SARDINIEN 4200 Lt. Dutton, R. N. R. CIRCASSIEN 3400 Lt. Smith, R. N. R. POLYNÉSIE 4200 Capt. R. Brown. CORÉAN 4000. GREC 3600 Capt. Legalis. SARMATIAN 3600 Capt. A. Laird. BUCONIEN 3600 Capt. W. McLean. SCANDINAVIEN 3600 Capt. H. Wylie. PRUSSIEN 3600 Capt. J. Ritchie. MORAVIEN 2650 Capt. J. Graham. PÉRUVIEN 2400 Capt. Barclay. CASPIEN 3200 Capt. Trocks. HIBERNIEN 3400 Lt. Archer, R. N. R. NOVA SCOTIEN 3300 Capt. Richardson. AUSTRIEN 2700 Capt. J. Wylie. RESTOBIEN 2700 Capt. J. G. Stephens. MANTOBIEN 3150 Capt. Home. CANADIEN 2600 Capt. J. Miller. GORNIEN 3600 Capt. Jas. Scott. PHOENICIEN 2600 Capt. Menzies. WALDÉSIEN 2800 Capt. Kerr. ACADIEN 1350 Capt. Cabell. NEWFOUNDLAND 1500 Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MAILLE DE LIVERPOOL

Table with 4 columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec. Rows for 10 Juillet, 17, 24, 31, 7 Août, 14, 21, 28, 4 Sept., 11, 18, 25, 2 Oct., 9, 16, 23, 30.

Prix du passage de Québec. Cabine..... \$70.00 et \$80.00. Suivant les accablissements. Intermédiaire..... \$36.75. Entrepont..... Au plus bas prix.

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUÉBEC

Table with 4 columns: De Glasgow, De Liverpool, Steamer, De Québec le ou vers. Rows for 25 Juillet, 1 Août, 8.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 9 août 1884 H



COMPAGNIE DE Vaisseau à Vapeur de Québec, FLIEVE ET GOLFE ST-LAURENT.

Le steamer Miramichi quitte Québec le MARDI, 1 JUILLET, à 2 HEURES P. M., et tous les MARDIS de quinze jours en quinze jours pour Pictou, N. B., faisant escale à la Pointe au Père, à Gaspé, à Percé, à Summerside et à Charlottetown, Ile du Prince-Édouard, en connexion à chaque terminus avec des vapeurs que l'on peut prendre pour aller dans toutes les parties des États-Unis et en venir ; en connexion avec la ligne de steamers de New-York à Halifax pour Terre-Neuve et New-York. Cette route offre des attraits tout spéciaux aux touristes dans les mois d'été.

Ligne de New-York et des Bermudes. Le nouveau steamer en fer Orinoco quitte New-York chaque JEUDI en quinze.

La ligne des Indes Occidentales. Pour les îles St-Kitts, Antigua, Martinique, Domingo, Ste-Lucie, Barbades et Trinidad, les steamers Mariel ou Bermuda quittent New-York chaque DIX-HUIT JOURS.

Des livrets et des cartes concernant la route avec toutes les particularités, peuvent être obtenues de

ARTHUR AHERN, Secrétaire. Québec, 26 juin 1884—Am. 1064

Chapeaux de paille !

POUR HOMMES, JEUNES GARÇONS et ENFANTS ! A DES PRIX QUI CONVIENT A TOUT LE MONDE.

James C. Paterson 47, RUE BUADE.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN DES RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC Québec, 5 mai 1883.



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A partir de lundi, 2 juin, les trains circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés).

QUITTERA QUÉBEC (Station du Palais) 6.45 a. m. Train mixte pour St-Raymond, arrivant à 9.45 a. m. 6.00 p. m. Train de la Maille pour St-Raymond, arrivant à 7.45 p. m.

QUITTERA ST-RAYMOND 6.50 a. m. Train de la Maille pour Québec arrivant à 8.40 a. m. 2.45 p. m. Train mixte pour Québec arrivant à 5.45 p. m.

Les trains circulent d'après le temps officiel. Des omnibus rencontrent les trains à St-Ambroise, pour la Jeune Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.